

Les maquisards du camp Didier ont été honorés par les habitants



L'importante délégation réunie devant la stèle a commémoré les deux responsables des maquisards du camp tués par les Allemands en 1944. Photo Progrès/Michel MACON

Selon un rituel incontournable le premier samedi de septembre, les autorités militaires et administratives rendent un hommage aux combattants du Maquis du camp Didier qui sont morts pour défendre leur patrie.

C'est par la commune que débute toujours le premier rassemblement de ce circuit de commémorations. Des cérémonies qui concernent plusieurs communes et, à ce titre, on a pu

noter les présences d'élus du Département et d'autres communes accueillis par Gérard Brochier, maire.

Le souvenir de deux responsables du Maquis

Comme il l'a souligné : « Il faut garder à l'esprit les combats qui ont opposé des maquisards déterminés du camp Didier aux troupes de la Wehrmacht. Cette stèle, devant laquelle nous nous trouvons, rappelle la mort

et le souvenir de deux responsables du Maquis tués par les Allemands le 1^{er} septembre 1944. L'un des deux, Marcel Julien dit "Marlien", était responsable du IV secteur du Rhône, où sur le site du Vessu, les Allemands avaient installé une batterie d'artillerie qui pilonnait Meximieux. Il trouva la mort à proximité de la route départementale. Son confrère maquisard et ami, René Vittoz, a lui aussi été abattu à 200 mètres de là au nord de la route. »

L'engagement de femmes et d'hommes d'horizons divers

Poursuivant ses propos, le maire a insisté sur le fait qu'il est important d'honorer cet anniversaire d'une triste mémoire, « c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de reconnaissance. Cela met en exergue l'engagement de ces femmes et de ces hommes d'horizons politiques divers, de religions et de

professions différentes, qui ont su se rassembler avec un seul idéal : la liberté de la France, la liberté de l'Europe. C'est l'éducation aux valeurs de paix, l'enseignement de la morale, du devoir civique à l'école qui constitueront les plus belles promesses de liberté, d'égalité et de fraternité en France et dans le monde. »

La délégation s'est ensuite rendue à Montluel, Trarivies et Mionnay.

**De notre correspondant
Michel MACON**